

**Licence professionnelle Management des collectivités
territoriales**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des collectivités territoriales. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02038895

HAL Id: hceres-02038895

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038895>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Management des collectivités territoriales

- Université Pierre Mendès France- Grenoble-UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Management des entreprises – Économie (Entrepreneuriat, Innovation, Développement durable)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Les enseignements de cette formation, ouverte en 2004, sont dispensés en totalité sur le site de l'institut universitaire de technologie (IUT) 2 à Grenoble. Cette formation a pour objectif de former aux métiers de rédacteur (cadre d'emploi administratif de catégorie B) dans les services Finances, Achats et ressources humaines, de collectivités territoriales et de préparer les étudiants aux concours de catégorie B (rédacteur et rédacteur principal). La structure de la formation comprend quatre unités d'enseignement : culture territoriale, maîtrise des outils de gestion publique, conduite de l'action en milieu professionnel et mise en situation professionnelle (projet tuteuré et stage). La formation se fait essentiellement en formation initiale pour les trois-quarts des effectifs, et formation continue pour un quart des effectifs.

Avis du comité d'experts

La structure de la formation est en complète cohérence avec les objectifs et les métiers visés. Les contenus des unités d'enseignement (UE) permettent aux étudiants d'acquérir les connaissances sur les spécificités des collectivités territoriales et leur environnement institutionnel, les outils de gestion publique. La conception des cas transversaux, et les modalités des projets tuteurés et stages sont tout à fait adaptées pour développer les compétences transverses, requises dans l'exercice du métier de rédacteur.

Le dossier présente une analyse des formations existant en France dans le domaine. Les responsables ont conscience de la proximité avec la licence professionnelle *Management opérationnel des collectivités publiques* en apprentissage (12 étudiants), portée par l'IUT d'Annecy. Ils travaillent de concert avec cette formation pour la réorientation des candidatures. Avec la prochaine fermeture de la licence *Administration publique* sur Grenoble, les responsables anticipent qu'ils devront renforcer la préparation aux concours de catégorie B de la filière administrative.

Pour la conception de la formation et l'évolution des contenus, l'équipe pédagogique collabore avec les partenaires professionnels, comme le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le centre de gestion de l'Isère et les directeurs généraux de services dans les collectivités locales. La formation bénéficie d'une double expertise avec la forte implication de professionnels dans les enseignements, et le rattachement des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation à l'unité mixte de recherche politiques publiques, action politique, territoires (UMR PACTE).

Cette formation est attractive pour des profils diversifiés (BTS, DUT, Licence sciences humaines, et professionnels), ce qui permet un recrutement sélectif (taux de sélection de 25 à 30% après entretien de motivation), et un taux de réussite supérieur à 90% sur les dernières années. L'effectif est en moyenne de 25 étudiants, dont plus de la moitié provient de départements autres que l'Isère. Dès la fin du stage, la moitié des étudiants sont recrutés, et l'enquête à 30 mois montre un taux d'insertion professionnelle de 90%. Les poursuites d'études, de l'ordre de 25% des effectifs sur les deux dernières années, sont liées à la volonté des étudiants d'augmenter leur chance de réussite des concours, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation : former aux métiers de rédacteur et préparer les étudiants à la réussite aux concours de catégorie B de rédacteur et rédacteur principal.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Les enseignants chercheurs impliqués dans la formation sont rattachés à l'unité mixte de recherche politiques publiques action politique territoires (UMR PACTE). Un enseignant chercheur est en contact avec le laboratoire d'excellence innovation et territoires de montagne (Labex ITEM). Cet adossement à la recherche permet aux étudiants d'avoir accès aux problématiques actuelles des collectivités locales, et problématiques spécifiques de la Région (territoires de montagne).
Place de la professionnalisation	Plusieurs éléments contribuent à la professionnalisation de la formation : une conception de la formation basée sur une forte collaboration avec les partenaires professionnels, comme le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), une forte implication d'intervenants professionnels dans l'ensemble des enseignements (70%), l'élaboration de deux cas transversaux sur la gestion de projet.
Place des projets et stages	L'objectif affiché est très clairement une formation par la mise en situation professionnelle. Le projet tuteuré (110 heures) consiste à réaliser un diagnostic, incluant le traitement de données statistiques, en réponse à la commande d'une collectivité territoriale. Le stage de 12 semaines est consacré à l'analyse d'un problème concret de la collectivité territoriale, et l'élaboration de propositions concrètes de mise en place d'outils de gestion.
Place de l'international	Cette dimension n'est pas présente dans la formation, en raison du contexte spécifique de la formation, centré sur l'administration territoriale.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès à la licence professionnelle (LP) est sélectif, avec un examen du dossier et un entretien avec un binôme universitaire et professionnel. En moyenne, les effectifs sont de 25 étudiants : 20 en formation initiale pour 80 dossiers à l'origine, et 5 en formation continue. Les profils sont variés, issus de BTS, DUT, L3 de sciences humaines et agents en fonction. Pour ces deux derniers types de publics, deux dispositifs ont été mis en place : un module de 20 H sur la fonction publique territoriale pour les candidats issus de la L3 sciences humaines afin de faciliter leur accès à la LP, et l'accompagnement individualisé dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le public de professionnels.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le projet pédagogique est clair et bien structuré par rapport aux objectifs de la formation : acquérir une culture territoriale et une maîtrise des outils de gestion, et développer des compétences transversales pour la conduite de l'action. La formation utilise les outils numériques de diverses manières : mise à disposition d'outils pour faciliter les apprentissages et échanges (entre l'équipe enseignante, l'administration et les étudiants), développement d'un réseau social interne pour soutenir les échanges avec et entre les étudiants, et développement pour les professionnels de modules d'enseignement à distance avec tutorat personnalisé.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait par un contrôle continu pour les modules théoriques, et une soutenance devant un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel pour les projets tuteurés et stages. Les règles d'obtention de la LP sont classiques : au moins 10/20 à l'ensemble des UE et au moins 10/20 à l'ensemble projet tuteuré et stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	La taille de la promotion (25 étudiants) et le lien de proximité entre les étudiants et le responsable pédagogique permet un suivi étroit de l'acquisition des compétences. Une étude est en cours pour formaliser ce suivi par le biais d'un livret de formation.

Suivi des diplômés	Le taux de réussite est de 95% sur la dernière année. L'effet d'expérience pour le recrutement a permis sur la période de réduire fortement le nombre d'abandons ou échecs, passant de 6 en 2009 à 1 pour sur 2012. Le suivi de l'insertion professionnelle est bien renseigné. Il montre que près de la moitié des étudiants sont recrutés à la suite de leur stage de LP, et le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est passé de 70% en 2009 et 2010 à plus de 90% en 2011. Sur les deux dernières années, l'enquête à 8 mois montre un taux de poursuites d'études de l'ordre de 25%. Ce taux est tout à fait acceptable au regard des objectifs spécifiques de la formation : viser l'insertion professionnelle et la réussite aux concours de catégorie B.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement comprend l'ensemble de l'équipe pédagogique, un représentant du CNFPT et un représentant du Centre de Gestion de l'Isère. Ce conseil définit les changements à opérer à partir du bilan réalisé avec les étudiants (à la fin de la période de stage), et au regard des évolutions réglementaires. La formation peut également s'appuyer sur les résultats très détaillés de l'autoévaluation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un taux de réussite de 95% et un taux d'insertion professionnelle de 90% à 30 mois
- Une formation bien organisée du fait de l'effet d'expérience (10 ans d'existence).
- Une forte crédibilité liée aux partenariats développés avec les acteurs territoriaux locaux.
- Une formation ouverte à un public diversifié (y compris candidats à la VAE), et offrant des perspectives d'emploi dans l'attente de la réussite des concours et après réussite aux concours.

Points faibles :

- Un positionnement délicat par rapport au CNPT qui permet l'accès aux publics de formation continue, et qui propose aussi des formations de préparation aux concours.

Conclusions :

La licence professionnelle *Management des Collectivités Territoriales* est une formation bien organisée et attractive pour un public diversifié provenant de toute la France. Les partenariats avec les institutions professionnelles lui confèrent une forte légitimité. Cependant, dans un contexte de réforme des collectivités territoriales, il convient de surveiller l'évolution des perspectives d'emploi qui pourrait avoir un impact sur l'attractivité de la formation, voire aussi sur la nature des relations avec le CNFPT.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Management des entreprises - Economie
(Entrepreneuriat, Innovation, Développement durable)

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES sur les formations ci-dessous.

MENTIONS

LICENCE DEG - ECONOMIE ET
GESTION
LICENCE DEG - ECO GESTION
LANGUE
LP DEG - COMMERCE
LP DEG - ECHANGES ET GESTION
LP DEG - ESPACES NATURELS
LP DEG - GESTION DE LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE
LP SHS - GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES
LP DEG - GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES
LP DEG - HOTELLERIE ET TOURISME
LP DEG - LOGISTIQUE
LP DEG - MANAGEMENT DES
ORGANISATIONS
MASTER DEG - ECONOMIE,
ENERGIE, DEVELOPPEMENT
DURABLE
MASTER DEG - INGENIERIE
ECONOMIQUE ET ENTREPRISE

SPECIALITES

Etudes statistiques, sondages et marketing; Gestion et marketing
du secteur vitivinicole
Commerce et distribution - DISTECH
Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière
Economie, gestion durable de l'eau et territoires
Assistant RH: évaluations et développement psychologique des
ressources humaines
Gestion des ressources humaines et paie; Métiers de l'emploi et de
la formation
Management des unités hôtelières (MUH); Management des unités
de restauration (MUR)
Management des approvisionnements et de la logistique
Management des collectivités territoriales; Management de la
PME-PMI; Métiers de la comptabilité: révision comptable; Métiers
de la comptabilité: comptabilité et paie; Métiers de la comptabilité:
Fiscalité;
Economie de l'énergie et de l'environnement
Ressources humaines, organisation et conduite du changement;
Diagnostic économique d'entreprise; Ingénierie économique

MASTER DEG - ETUDES
INTERNATIONALES ET
EUROPEENNES

MASTER DEG - MARKETING

Gouvernance des organisations pour le développement
international

Marketing quantitatif; Ingénierie du marketing; Vente et distribution;
Recherche et conseil en marketing; Communication marketing

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération
distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA